**ATELIER DE VALIDATION DES AVANT-PROJETS DE LOIS TYPES DE TELECOMMUNICATIONS/TIC**

**(Libreville ; 11-14 avril 2011)**

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**DISCOURS D’OUVERTURE DE MONSIEUR LE MINISTRE**

**DE LA COMMUNICATION, DE LA POSTE**

**ET DE L’ECONOMIE NUMERIQUE DE LA REPUBLIQUE GABONAISE**

**Monsieur le Secrétaire général de la CEEAC ;**

**Monsieur le représentant du Bureau Sous-régional pour l’Afrique centrale de la Commission Economique des nations Unies pour l’Afrique ;**

**Monsieur le représentant de l’Union Internationale des Télécommunication ;**

**Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;**

**Mesdames et Messieurs**

C’est pour moi un réel plaisir de m’adresser à vous à l’occasion de l’ouverture des travaux de l’atelier de validation des lois types de télécommunications/TIC de la CEEAC.

Ces lois types, modèles de textes législatifs et/ou , sont destinés aux Etats membres pour harmoniser les réglementations nationales.

Au nom de son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, Président de la République, Chef de l’Etat et de l’ensemble du Gouvernement, je vous souhaite la bienvenue à Libreville.

Je voudrais également renouveler toute ma gratitude à tous nos partenaires qui ne lésinent sur aucun moyen nécessaire pour appuyer la CEEAC dans ses efforts d’intégration régionale.

Plus spécialement, en cette circonstance, je tiens à souligner, pour m’en féliciter, les très bonnes relations de travail qu’entretiennent le Secrétariat général de la CEEAC et mon département ministériel. Que le Secrétaire général de la CEEAC trouve ici l’expression de toute notre appréciation.

**Mesdames et Messieurs,**

Cet atelier se tient dans un contexte où de nombreux défis sont à relever, eu égard aux étapes qui restent à franchir, pour la réalisation d’un mieux être collectif en zone CEEAC, à la dimension du potentiel de développement de cette région et des attentes de ses populations.

En effet, l’Afrique centrale dispose d’un important potentiel de développement et, sa position centrale en Afrique en fait un espace stratégique en termes de zones d’échanges commerciaux, d’opportunités d’investissement et d’interconnexion des infrastructures continentales.

Fort de ce potentiel, les pays de l’Afrique centrale, à travers la CEMAC et la CEEAC, ont engagé depuis plusieurs années une dynamique régionale d’intégration physique et économique à multiples dimensions dont, entre autres, l’édification d’un marché commun, l’harmonisation des politiques de développement, la mise en œuvre des programmes communs de développement et la promotion d’un environnement de paix et de sécurité.

Le projet, dénommé HIPSSA, projet continental d’harmonisation des politiques des TIC en Afrique Subsaharienne. Il s’agit d’un support essentiel financé par l’Union Européenne et mis en œuvre par l’Union Internationale des Télécommunications, est la base de notre rencontre d’aujourd’hui et de ses objectifs.

Pour sa part, le Gabon, sous la conduite du Président de la République, pour atteindre le stade de l’émergence politique, économique et sociale, a adopté dans les domaines des TIC une feuille de route qui se décline en sept (7) axes, intitulée « *la vision stratégique du développement des Technologies de l’Information et de la Communication en République Gabonaise pour la période 2010-2020 »* et dont l’axe premier a pour objectif *« actualiser le cadre juridique et institutionnel qui permet d’inciter et de protéger les investissements et consolider le marché ».* Cette volonté politique s’inscrit parfaitement dans les objectifs du présent Atelier est parfaitement phase avec la dynamique d’intégration.

**Chers participants,**

Pour vos travaux pratiques, il vous est proposé un ordre du jour apparemment allégé, mais combien consistant au regard des questions aussi délicates que celles qui concernent l’harmonisation des politiques et des règlementations dans les domaines suivants :

* Le cadre institutionnel d’établissement et d’exploitation des infrastructures des TIC dans les Etats membres de la CEEAC ;
* L’interconnexion en Afrique centrale ;
* La gestion des ressources rares, notamment les fréquences et la numérotation ;
* L’accès au service universel et ses mécanismes de financement ;
* L’autorisation

Pendant trois jours, vous aurez à examiner à fond avec ardeur et abnégation, les questions ainsi soumises afin de proposer des règles communautaires à incorporer dans nos cadres juridiques nationaux en vue de booster le développement des télécommunications/TIC en zone CEEAC.

**Mesdames et Messieurs,**

Je ne doute pas qu’au sortir de cet atelier, un jalon sera franchi en faveur d’une harmonisation des réglementations nationales des télécoms/TIC en zone CEEAC.

Au regard de la présence massive et de la qualité des participants ici présents, j’ose espérer que les débats seront fructueux pour une contribution notable à l’atteinte effective des objectifs du millénaire pour le développement.

Je formule le vœu que les projets de lois types issus de vos travaux visent à consolider davantage les acquis en matière d’accès aux services de téléphonie et à permettre que la grande majorité de la population ait accès aux moyens et aux services de télécommunications/TIC haut débit.

En mutualisant ainsi nos efforts, dans la solidarité pour lutter contre le fossé numérique qui existe entre le Nord et le Sud, le Président de la République et le Gouvernement que j’ai l’honneur de représenter ici, souhaitent vivement que vos travaux permettent à la zone de la CEEAC de faire des TIC, un outil essentiel de développement.

Je formule le vœu que les projets de lois types issus de vos travaux visent à consolider davantage les acquis en matière d’accès aux services de téléphonie et à permettre que la grande majorité de la population ait accès aux moyens et aux services de télécommunications/TIC haut débit.

Sur ce, en vous souhaitant une fois de plus un agréable séjour, je déclare ouverts les travaux de l’Atelier de validation des projets de lois types de télécommunications/TIC de la CEEAC.